

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 12 décembre 2023
N° de dossier : 115805.00231/22968

Marie-Pierre Boudreau
Ligne directe 1 514 397 5120
mboudreau@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : Commentaires relatifs à l'engagement no 1 de la Régie
DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET
DEMANDES DE MODIFICATION DES TARIFS DE GAZIFÈRE INC. À
COMPTE DU 1^{ER} JANVIER 2023 ET DU 1^{ER} JANVIER 2024
Dossier : R-4194-2022 Phase 3B**

Chère consœur,

La présente fait suite à votre correspondance du 8 décembre 2023, laquelle demande aux intervenants de commenter la réponse à l'engagement no 1 de la Régie pris par le distributeur lors de l'audience du 29 novembre 2023 dans la phase 3B du dossier mentionné en objet (l'« **Engagement** »).

La FCEI a pris connaissance de l'Engagement. La FCEI informe la Régie qu'elle maintient le sens de ses représentations formulées lors de l'audience du 29 novembre 2023.

La FCEI souhaite également partager son interrogation quant à la valeur probante à accorder au témoignage écrit du cocontractant de Gazifère, inclus à l'Annexe A de l'Engagement, considérant que celui-ci a été préparé après l'audience du 29 novembre 2023 et en suivant les instructions d'un représentant du distributeur. Parallèlement, la FCEI note que le distributeur ne pourrait pas se prévaloir des représentations écrites contenues au courriel inclus en Annexe A de l'Engagement puisque les termes de l'entente l'en empêchent.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Marie-Pierre Boudreau

